



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 janvier 2013 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Roger Archambault, Claude Alain, Luc Bard, André Bonneau, Éric Boutet, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Marc Gohier, Mario Harel, Marco Lalonde, Marie-Claude Martel, Marc Pageau et Gilles Sabourin.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Angers.

CAUP20130122-P1 **CAUCUS PRÉPARATOIRE**

13 h 30 – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 janvier 2013.

9.10 **Projet numéro 14391** – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 15 et 17, rue Oscar, 28 rue Blais – Agrandir un bâtiment commercial existant – District électoral de Touraine – Denis Tassé

La recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est de refuser la demande d'agrandissement. Monsieur le conseiller Denis Tassé recommande plutôt d'accepter la demande d'agrandissement et donc, de refuser la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

La recommandation est rejetée sur division et un mandat est donné au Service de l'urbanisme pour entreprendre les procédures de changement de zonage, lesquelles pourraient ensuite permettre d'accepter la demande d'agrandissement du bâtiment commercial existant.

29.12 **Projet numéro 14211** – Arrêt des procédures – Règlement numéro 502-161-2012 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de créer la zone H-16-157 à même une partie de la zone H-16-084 et d'y autoriser, en plus des usages déjà permis à la zone H-16-084, la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » en structure isolée de 2 étages et comprenant 3 logements par bâtiment – District électoral d'Aylmer – Stefan Psenak

Monsieur le conseiller Stefan Psenak demande qu'une discussion ait lieu à un comité plénier ultérieur concernant l'endroit où se tient la journée du registre. Les citoyens ont dû se déplacer à la Maison du citoyen pour signer le registre, alors que le changement de zonage touche une partie de territoire dans le secteur d'Aylmer. Monsieur le conseiller Stefan Psenak suggère que la journée de tenue de registre se fasse dans le centre de services concerné.

Des vérifications seront faites et un suivi sera déposé à un prochain comité plénier.

Le projet de résolution numéro 14211 sera déposé au conseil municipal du 22 janvier 2013 pour adoption.

Ajout : Projet de résolution relatif à un colistier

Un projet de résolution concernant la possibilité pour une municipalité de 100 000 habitants ou plus d'adopter un règlement permettant la double candidature lors d'une élection générale est remis. Ce projet de résolution est à l'effet de mandater le greffier de la Ville pour la préparation d'une réglementation permettant la double candidature lors d'une élection générale.

Ce projet de résolution est proposé par monsieur le conseiller Patrice Martin et appuyé par monsieur le conseiller Alain Riel.

Une période de commentaires suit le dépôt de ce projet de résolution.

Monsieur le conseiller Patrice Martin propose de retirer ce projet de résolution, lequel est appuyé par monsieur le conseiller Alain Riel.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Joseph De Sylva, propose d'adopter une résolution mentionnant que la Ville de Gatineau rejette la possibilité d'une réglementation permettant un colistier et qu'elle transmette son avis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le président fait un tour de table sur cette proposition :

POUR	CONTRE	ABSENT
M. Alain Riel	M. Stefan Psenak	M. Luc Angers
M. Maxime Tremblay	M. André Laframboise	
M. Pierre Phillion	M ^{me} Mireille Apollon	
M ^{me} Denise Laferrière	M. Maxime Pedneaud-Jobin	
M ^{me} Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M ^{me} Patsy Bouthillette		
M. Joseph De Sylva		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M. Patrice Martin		
M. le maire Marc Bureau		

Ce projet de résolution est accepté sur division.

Par conséquent, il sera déposé au conseil municipal du 22 janvier 2013 pour adoption.

Les membres du conseil acceptent d'ajouter les items suivants :

- 29.1** **Projet numéro 14488** – Avis de présentation – Règlement numéro 500-17-2013 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but d'intégrer le concept de réaménagement de la rue Jacques-Cartier – District électoral de Pointe-Gatineau – Luc Angers
- 29.2** **Projet numéro 14522** – Projet de Règlement numéro 500-17-2013 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but d'intégrer le concept de réaménagement de la rue Jacques-Cartier – District électoral de Pointe-Gatineau – Luc Angers

- 29.3** **Projet numéro 14480** – Avis de présentation – Règlement numéro 502-160-2013 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 suivant l'entrée en vigueur du Règlement numéro 700-25-2012 autorisant la réalisation des constructions et des travaux relatifs au réaménagement de la rue Jacques-Cartier – District électoral de Pointe-Gatineau – Luc Angers
- 29.4** **Projet numéro 14543** – Projet de Règlement numéro 502-160-2013 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 suivant l'entrée en vigueur du Règlement numéro 700-25-2012 autorisant la réalisation des constructions et des travaux relatifs au réaménagement de la rue Jacques-Cartier – District électoral de Pointe-Gatineau – Luc Angers
- 29.5** **Projet numéro** --> **CES** – Démolition des 60 et 70, rue du Grès – District électoral de l'Orée-du-Parc – Mireille Apollon
- 29.6** **Projet numéro** --> **CES** – Protocole d'entente pour l'utilisation des plateaux avec le Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais
- 29.7** **Projet numéro 14474** – Avis de présentation – Règlement numéro 728-2013 autorisant une dépense et un emprunt de 490 000 \$ afin de payer la quote-part municipale pour la construction des services municipaux des phases I et II et rembourser la surdimension de l'égout pluvial dans le projet domiciliaire La Cité Ouest, phases 1 et 2
- 29.8** **Projet numéro 14586** - Avis de présentation – Règlement numéro 729-2013 autorisant une dépense et un emprunt de 1 000 000 \$ pour effectuer des travaux d'aménagement de mesures de modération de la circulation sur diverses rues
- 29.9** **Projet numéro 14676** – Avis de présentation – Règlement numéro 718-1-2013 modifiant le Règlement numéro 718-2012 régissant toutes les interventions sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication
- 29.10** **Projet numéro 13540** – Avis de présentation – Règlement numéro 724-2013 autorisant une dépense et un emprunt de 8 655 000 \$ pour la construction d'un nouveau centre de coordination de mesures d'urgence et par la délocalisation de la caserne numéro 6 pour le Service de sécurité incendie dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie
- 29.11** **Projet numéro** --> **CES** – Autorisation de dépôt des projets d'infrastructures admissibles au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Démarche Municipalité amie des aînées 2012-2013
- 29.12** **Projet numéro 14211** – Arrêt des procédures – Règlement numéro 502-161-2012 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de créer la zone H-16-157 à même une partie de la zone H-16-084 et d'y autoriser, en plus des usages déjà permis à la zone H-16-084, la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » en structure isolée de 2 étages et comprenant 3 logements par bâtiment – District électoral d'Aylmer – Stefan Psenak
- 29.13** **Projet numéro 14737** – Rejet de l'opportunité de colistier
- 29.14** **Projet numéro 14620** – Approbation du plan d'action de Destination Gatineau
- 29.15** **Projet numéro 14670** – Avis de présentation – Premier projet de règlement numéro 2050-2013 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé, remplaçant le règlement numéro 700 intitulé « Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Gatineau » entré en vigueur le 5 janvier 2000

29.16 Projet numéro 14675 - Premier projet de règlement numéro 2050-2013 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé, remplaçant le règlement numéro 700 intitulé « Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Gatineau » entré en vigueur le 5 janvier 2000

29.17 Projet numéro --> **CES** – Autorisation de procéder à la tenue d'une consultation publique portant sur le plan de déploiement du réseau de la bibliothèque municipale

29.18 Projet numéro --> **CES** – Construction d'une tour d'observation de la nature dans la forêt Boucher sur un terrain de la Ville de Gatineau

Les membres du conseil acceptent de retirer les items suivants :

4.3 Projet numéro 13728 - Premier projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 441, avenue du Cheval-Blanc - Réaliser un projet résidentiel intégré - District électoral de la Rivière-Blanche - Yvon Boucher

10.3 Projet numéro 13749 - Modification à la réglementation du stationnement - Rue Jules-Bordet - District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital - Patsy Bouthillette

15.3 Projet numéro --> **CES** – Protocole d'entente – Aire d'exercices canins avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux

CAUP20130122-P2

DESTINATION GATINEAU

15 h 30 – Monsieur Claude Hamelin, accompagné de madame Boudria et de monsieur Brunet, présente le plan d'action 2013 pour Destination Gatineau.

Le projet de résolution numéro 14620 est accepté à l'unanimité.

Par conséquent, il sera déposé au conseil municipal du 22 janvier 2013 pour adoption.

CAUP20130122-P3

PREMIER PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

16 h 35 – Monsieur Éric Boutet, accompagné de madame Marie-Claude Martel, présente le premier projet de règlement pour la révision du schéma d'aménagement et de développement.

La présentation porte sur les points suivants :

Partie 1 :

- Structure et contenu du schéma;
- Transmission pour approbation par le gouvernement du Québec;
- Plan de déplacements durables (présentation à venir)
- Prochaines étapes.

Partie 2 :

- Secteurs ruraux de Gatineau : présentation et caractéristiques des constructions 2005-2011.

Ce dossier est soumis à un échéancier très serré afin que son adoption puisse se faire avant les élections municipales du mois de novembre 2013. Par conséquent, des rencontres auront lieu et des changements seront apportés au texte du règlement, entre ce premier projet de règlement et le second projet.

Les projets de résolution numéros 14670 et 14675, étant respectivement l'avis de présentation et le premier projet de règlement, seront déposés au conseil municipal du 22 janvier 2013 pour adoption.

CAUP20130122-P4

AUTORISATION DE PROCÉDER À LA TENUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LE PLAN DE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

17 h 10 – Monsieur Louis Cabral présente le plan de déploiement du réseau de la bibliothèque municipale de Gatineau.

L'objectif de la présentation est d'obtenir l'autorisation du conseil afin de procéder à une consultation publique portant sur le plan de déploiement du réseau de la bibliothèque municipale de Gatineau. Les points suivants sont plus amplement détaillés :

- Éléments présentés à la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine le 24 septembre 2012;
- Rôles;
- Démarche de consultation publique proposée;
- Activités de consultation publique;
- État de la situation;
- Constats;
- Orientation;
- Validation de la démarche de consultation publique.

RECOMMANDATION

CP-ACL-2013-03

Que ce comité recommande au conseil d'autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres, en collaboration avec la Planification stratégique et le Service des communications, à procéder à la tenue d'une consultation publique portant sur le plan de déploiement du réseau de la bibliothèque municipale de Gatineau et d'accorder à la réalisation de ce mandat un montant de 88 750 \$, incluant les taxes, financé à même le solde du budget de 150 000 \$ alloué à partir des projets majeurs (CM-2008-1214) pour lequel il reste 87 466 \$.

Le président fait un tour de table sur la recommandation **CP-ACL-2013-03** :

POUR	CONTRE	ABSENT
M. Stefan Psenak	M. Maxime Tremblay	M. Luc Angers
M. André Laframboise		
M. Alain Riel		
M ^{me} Mireille Apollon		
M. Pierre Phillion		
M ^{me} Denise Laferrière		
M ^{me} Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M ^{me} Patsy Bouthillette		
M. Joseph De Sylva		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		
M. Patrice Martin		

La recommandation **CP-ACL-2013-03** est acceptée sur division.

Par conséquent, le projet de résolution numéro 14262 sera déposé au comité exécutif du 22 janvier 2013 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 22 janvier 2013.

Fin du caucus préparatoire public à 17 h 25.

M^c ANDRÉE LOYER
Greffier adjoint
Service du greffe